

Zoom sur...

Les émissions de gaz à effet de serre induites en dehors de la Bourgogne pour satisfaire les besoins du territoire

Outre les émissions de gaz à effet de serre qui ont lieu sur le territoire, les ménages et entreprises bourguignons induisent des émissions à l'extérieur du territoire régional. Ces émissions induites sont plus élevées que celles qui ont lieu sur le territoire de la Bourgogne : pour 1 tonne équivalent CO₂ émise sur le territoire régional, 1,8 tonnes sont émises en dehors. Les émissions liées à la fabrication et aux transports de produits fabriqués en dehors de la Bourgogne en représentent la majeure partie. Ce résultat illustre tout l'impact qu'ont les modes de vie, de consommation et de développement actuels en termes de changement climatique.



Les émissions de gaz à effet de serre (GES) induites en dehors du territoire régional pour satisfaire les besoins des Bourguignons ont été estimées à **29 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2007**. **Plus de 80 % d'entre elles proviennent de la fabrication de produits « importés » en Bourgogne** : produits agricoles, denrées alimentaires, minéraux et matériaux de construction, produits métallurgiques, engrais, produits chimiques, machines, véhicules et objets manufacturés. Les **transports** de marchandises ou de voyageurs à destination de ou à partir de la Bourgogne en représentent **11 %**, **l'importation d'énergies fossiles et la consommation d'électricité** non produite sur le territoire bourguignon comptent pour **7 %**.

Bien qu'approximative, l'estimation des émissions induites en dehors de la Bourgogne permet de disposer d'une vision d'ensemble des émissions régionales et de voir comment le territoire fonctionne avec le reste du monde. Elle permet d'approcher le « **métabolisme** » de la Bourgogne, à savoir les ressources (flux de matières et d'énergies) qui entrent, ce que les activités et la population en font sur le territoire, et celles qui en ressortent. Cela amène notamment à réfléchir sur les modes de consommation et de développement actuels.

En tant que consommateur, nous pouvons faire le choix d'acheter un produit fabriqué en Asie, de courte durée de vie, composé de matériaux non renouvelables et produit via des processus très émetteurs en GES. Ou bien, nous pouvons lui préférer un produit fabriqué en Bourgogne, par une main d'œuvre locale, avec des processus de fabrication plus faiblement émetteurs, à partir d'une ressource renouvelable comme le bois qui permettra en outre de stocker du carbone et nécessitera peu de transport.

Mais pour que le consommateur puisse faire un choix, encore faut-il qu'une offre locale existe et que des filières de productions locales aient pu se développer. Les collectivités peuvent agir en ce sens en favorisant notamment la structuration de certaines filières de productions et en sensibilisant leur population.

